

POLE LYCÉES

**INFORMATION AUX
CHEFS D'ETABLISSEMENT**

**ANNÉE SCOLAIRE
2020/2021**



PRÉSENTATION DU PÔLE LYCÉES

*Description du fonctionnement du Pôle Lycées
et des outils mis en place au profit des
établissements franciliens.*

PRESENTATION DU POLE LYCEES

ADRESSE UNIQUE POUR CONTACTER LE POLE LYCEES

polelycees@iledefrance.fr

FONCTIONNEMENT DU POLE LYCEES

Le Pôle Lycées est chargé de la préparation et de la mise en œuvre des interventions de la région en matière scolaire.

DIRECTION GENERALE ADJOINTE (DGA)

Service information / relations extérieures

Service transversal d'information interne et externe qui a la charge des réponses aux demandes des établissements et des élus en lien avec l'ensemble des directions du pôle.

Ce service gère notamment la boîte mail polelycees@iledefrance.fr mais également l'information en ligne sur le site lycées.

C'est également ce service qui à chaque rentrée scolaire vous sollicite pour remettre à jour les bases de données du Pôle concernant les personnels de direction dans les établissements.

Tels secrétariat : 01.53.85.70.16 / 01.53.85.57.94

Bureau des interventions

Ce service a pour vocation de se transporter dans tous les établissements qui se trouvent sur le territoire francilien, et d'accompagner les équipes de direction dans la gestion de situations signalées, et d'informer dans les meilleurs délais la direction générale adjointe du pôle lycées.

Brigades régionales de sécurité

Mises en place en avril 2019 pour répondre à des situations d'urgence ou de crise (violences, intrusions, etc.) dans les établissements franciliens, les quatre brigades régionales de sécurité sont réparties en groupes de cinq agents, basés dans un lycée référent dans chacune des trois académies, pour pouvoir intervenir sur tout le territoire francilien.

Les brigades régionales de sécurité interviennent à la demande des chefs d'établissement qui en font la demande auprès de la Région. Intervenant à l'intérieur et aux abords de l'établissement, ces agents régionaux sont placés sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement.

Nous vous invitons ainsi à faire part de toutes les situations signalées, à l'adresse suivante, dans les meilleurs délais.

Adresse mail : veille.alerte.lycees@iledefrance.fr

DIRECTION DE LA PERFORMANCE BUDGETAIRE ET CONTRACTUELLE

Cette direction est notamment chargée :

- Du pilotage budgétaire
- De la comptabilité
- Des dotations de fonctionnement aux établissements
- Des contrats et conventions

Tels secrétariat : 01.53.85. 56.27 / 01.53.85.57.65

DIRECTION DE LA REUSSITE DES ELEVES

Cette direction a en charge :

- Les actions éducatives
- L'hébergement, la restauration et les aides sociales
 - aideslyceens@iledefrance.fr
 - manuelsscolaires@iledefrance.fr
 - equitables@iledefrance.fr
- Les équipements pédagogiques
 - equipement@iledefrance.fr
- La transformation numérique
 - equipements.numeriques@iledefrance.fr

DIRECTION DES OPERATIONS

Cette direction a en charge la mise en œuvre du PPI et des grands projets. Elle unifie la maîtrise d'ouvrage et se compose comme suit :

- 3 services de maîtrise d'ouvrage qui suivent chaque opération avec un directeur de projet pour chaque opération.
- un service études générales et environnementales
- un service ressources techniques du bâti et du foncier
-

Tels secrétariat : 01.53.85.59.23 / 01.53.85.53.94 / 01.53.85.55.97

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA MAINTENANCE

La direction du patrimoine et de la maintenance assume la gestion et la maintenance d'un patrimoine de plus de 6,5 millions de m². Ses moyens sont en partie déconcentrés dans deux sous-directions est et ouest afin :

- d'assurer une relation privilégiée avec les établissements,
- d'adopter des périmètres plus cohérents.
- Ces sous-directions regroupent :
 - des ingénieurs qui conduisent certaines opérations importantes de maintenance et la mise en œuvre de certaines mesures ;
 - des équipes de techniciens qui suivent plus particulièrement un portefeuille d'EPLÉ sur les questions patrimoniales et de maintenance ;
- un pôle de coordination administrative.

Certaines expertises sont par ailleurs centralisées au niveau de la DPM : énergie, infrastructures numériques, diagnostics travaux et polluants, maintenance et sécurité.

Tel secrétariat : 01.53.85.58.55

LYCEES LAB

Une structure permettant de mieux anticiper les évolutions et innovations à venir et à mettre en œuvre où sont réunis :

- Le service programmation
- Le service offre de formation
- La ruche (qui permet l'incubation de projets nouveaux, d'innovation).

CONVENTION POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DANS LES ETABLISSEMENTS

Dans le cadre de la démarche de sécurisation juridique de la délégation de la maîtrise d'ouvrage régionale, la région a mis en œuvre de nouvelles modalités de fonctionnement relatives au versement des dotations **pour la réalisation de travaux dans les lycées.**

Ainsi, entre septembre 2018 et décembre 2020, le versement des dotations votées est subordonné à **la signature préalable par le lycée de la « convention dotation travaux EPLÉ »** et au formulaire à remplir pour chaque demande de

travaux. **Un formulaire pour une opération à retourner à vos ingénieurs et techniciens région.**

Cette première convention arrive à échéance pour l'ensemble des lycées au 31/12/2020. Le Pôle Lycées travaille actuellement à la création **d'une nouvelle convention qui prendra effet au 1^{er} janvier 2021.** Elle vous sera bientôt transmise pour signature.

Information : polelycees@iledefrance.fr

CENTRALE D'ACHAT

Outil de mutualisation des achats, géré par le Pôle Juridique Achats Donnée, qui permet à un acheteur d'avoir accès directement à un produit sans avoir à procéder à une mise en concurrence préalable.

La centrale d'achat vise notamment à contribuer à l'efficacité et à la performance économique de l'achat public. A ce titre, parmi les axes d'offres de la centrale d'achats figurent les produits d'entretien, les denrées alimentaires, les solutions d'impressions ou encore les contrats d'entretien techniques obligatoires.

L'adhésion à la centrale d'achat s'opère par la signature d'une convention entre l'établissement et la Région Ile-de-France qui vous permet de figurer parmi les bénéficiaires potentiels des marchés passés par la centrale d'achats. La signature de la convention par les parties est un préalable à l'accès aux services proposés par la centrale.

Désormais, vous pouvez directement acheter des produits sanitaires, gels et autres produits EPI, via la centrale. **Un site dédié** a été mis en ligne : <https://smartidf.services/fr/solutions-covid19> (utiliser le navigateur Google Chrome).

Pour toute information :
centrale-achat@iledefrance.fr

LE SITE LYCEES

Ce site, très utile mais aujourd'hui vieillissant va être très prochainement transféré vers un site plus moderne. Vous serez informé par mail de sa mise en service.

Ce site, mis-à-jour régulièrement, vous permet un accès à toutes les informations régionales relatives aux lycées, y compris à l'organigramme des services du Pôle Lycées.

Ce site est un centre de ressources qui précise les modalités de la relation EPLE/Région/RH et Pôle Lycées.

ADRESSE

<http://lycees.iledefrance.fr/jahia/Jahia>

⌘	Ogil - portail informatique des lycées
	Offre Globale d'Information des Lycées
⌘	Guepar3D - patrimoine des lycées
	Gestion Unifiée des Etablissements et du Patrimoine Régional
⌘	Les dotations budgétaires
	Dotations de fonctionnement, forfait d'externat, aides régionales : les participations financières de la région.
⌘	Les ressources administratives
	Assurances, logements de fonction, restauration scolaire
⌘	Les agents des lycées
	Depuis la loi n°2004-809 du 13 août 2004, la Région a la responsabilité de gérer les agents des lycées...
⌘	La gestion matérielle et technique
	Maintenance, entretien des bâtiments, câblage multimédia: toutes nos modalités d'intervention...
⌘	L'équipement
	Consultez notre offre d'équipements et faites vos demandes en ligne (matériel informatique, pédagogique, technique...)
⌘	Les actions de développement durable
	Lycées écoresponsables, déchets, bio-diversité, éco-construction
⌘	L'aide aux projets
	Concrétisez vos initiatives pédagogiques.
⌘	La citoyenneté - Les partenariats
	Sensibilisation citoyenne, solidarité, prévention, culture : découvrez l'éventail de l'action régionale.
⌘	L'offre de formation
	Accédez aux outils mis en place par la Région pour faire évoluer la carte des formations.
⌘	Les Optic
⌘	Les applications sécurisées
	> Demandes d'équipement > Extranet-RH > Plateforme des aides régionales > GUEPAR3D via monlycee.net > Cesame > Oriane > monlycee.net

LYSTORE

CAMPAGNE D'ÉQUIPEMENT DES LYCEES

L'outil LyStore a été créé pour vous permettre d'équiper vos établissements via différentes campagnes.

- Campagne premier équipement (1E) qui concerne les lycées neufs et l'équipement pour les lycées ayant bénéficié de travaux de rénovation (1R)

- Campagne mesure de rentrée (MR) pour la création de section ou montée pédagogique
 - Campagne MLDS pour l'accueil de formations spécifiques
 - Campagne complément renouvellement d'équipement (CR) ouverte à tous
- Ces campagnes sont disponibles sur monlycee.net

OGIL

LE PORTAIL OGIL (OFFRE GLOBALE D'INFORMATION LYCEES)

OGIL vous permet de réaliser :

- L'enquête annuelle de préparation de la DGFL.
- Les déclarations de sinistres (contrats d'assurance, dommages aux biens et garantie décennale)
- Les demandes de financement de Contrats Uniques d'Insertion (CUI)
- Gérer la tarification de la demi-pension au quotient familial
- L'enquête annuelle sur les logements de fonction

Pour vous connecter à OGIL, cliquez sur l'icône de l'application dans "Mes Applis" sur [Monlycee.net](https://monlycee.net) ou utilisez l'adresse web : <https://ogil-lycees.iledefrance.fr> et saisissez vos identifiants Monlycee.net.

COMMENT OBTENIR VOS IDENTIFIANTS

Vos identifiants sont par défaut ceux de Monlycee.net (ex-Lilie) (ENT)

Concernant les identifiants ENT, l'usage de Monlycee.net (ex-Lilie) n'est pas obligatoire. Il s'agit, pour faciliter la gestion d'OGIL, d'utiliser des codes déjà existants.

De plus, ils vous permettent de conserver ces mêmes codes en cas de mutation sur un autre lycée francilien puisque les identifiants sont affectés à votre personne et sur votre boîte mail "prenom.nom@ac-[académie].fr" alors que les identifiants Ogil sont affectés au lycée et à la boîte "ce.0[UAI]@ac-[académie]fr" ou "int.0[UAI]@ac-[académie].fr".

Il vous est possible de retrouver votre identifiant et votre mot de passe Monlycee.net (ex-Lilie) en suivant la procédure ci-après.

- **Par téléphone au 01.84.20.78.70** de 9h à 19h. ou à support.ent@cgi.com
- Par le bouton prévu à cet effet dans la console d'administration de l'ENT

Si cette procédure échoue ou si vos identifiants Lilie ne vous permettent pas d'accéder à OGIL signalez-le sur ogil@iledefrance.fr

Les fiches pratiques sont disponibles ici
<http://lycees.iledefrance.fr/jahia/Jahia/site/lycee/pid/6323>

GUEPAR3D

GUEPAR (GESTION UNIFIEE DES ETABLISSEMENTS ET DU PATRIMOINE REGIONAL).

Cet espace numérique a pour ambition d'améliorer l'efficacité de la gestion patrimoniale qui relève d'un travail conjoint entre la Région et les EPLE.

Cet espace numérique est intégré à l'ensemble des outils régionaux actuellement déployés auprès des établissements et accessibles par l'ENT.

Il permet à chaque EPLE, dans un premier temps, de consulter les plans de son établissement et de partager, avec les services du Pôle Lycées, l'inventaire de son patrimoine.

Pour obtenir des infos sur GUEPAR3D, c'est ici : <http://lycees.iledefrance.fr/jahia/Jahia/site/lycee/pid/6498>

Pour accéder à GUEPAR3D, connectez-vous à : <https://monlycee.net/>

MAINTENANCE - CESAME

La maintenance des équipements garantit leur usage dans des conditions de sécurité et de confort optimales. L'Etat a transféré cette compétence aux collectivités territoriales sans contrepartie financière. la Région fait néanmoins face à ses obligations en mettant en place un dispositif de maintenance basé sur 3 composantes :

- Un service en ligne et un équipement de techniciens régionaux (**CESAME**) chargés de la prise en charge des incidents et des demandes provenant des établissements
- Les services d'une entreprise spécialisée de maintenance numérique (SCC)
- Une équipe de responsables territoriaux pour le numérique (RTN) qui assistent les lycées dans leurs projets numériques

Pour accéder à Cesame, connectez-vous à : <https://monlycee.net/>

MONLYCEE.NET

Depuis 2016, l'ENT est devenu « monlycee.net » :

- Une interface plus ergonomique
- La disponibilité des principaux services de l'ENT par supports mobiles de type tablette ou smartphone
- L'accès direct au service de maintenance Cesame

Pour y accéder : <https://monlycee.net/>

COMMENT OBTENIR VOS IDENTIFIANTS

Il vous est possible de retrouver votre identifiant et votre mot de passe Monlycee.net en suivant la procédure ci-après.

- **Par téléphone au 01.84.20.78.70** de 9h à 19h. ou à support.ent@cqi.com

RESSOURCES HUMAINES

Toutes vos demandes concernant le personnel région des lycées (ex : extranet RH) doivent être adressées à inforh@iledefrance.fr ou rhlycees@iledefrance.fr

Toutes les informations sont sur le site lycées : <http://lycees.iledefrance.fr/jahia/Jahia>



Pôle Lycées
2, rue Simone Veil
93400 Saint-Ouen-sur-Seine
www.iledefrance.fr

Photo couverture : Lycée Lucie Aubrac - Courbevoie
- ©Epicuria architectes